



## Comment vous organiser avant la saisie ?

Parmi les informations que vous allez devoir saisir, nombreuses sont celles qui font appel à votre mémoire et à la connaissance de votre exploitation ou de votre entreprise.

Toutefois, pour certaines d'entre elles, il sera utile que vous ayez quelques documents à portée de main :

- bilan comptable ;
- factures énergétiques ;
- programme de traitements phytosanitaires ;
- cahiers d'enregistrement de vos pratiques.

Enfin, certaines autres vous demanderont de réaliser au préalable quelques petits calculs intermédiaires. Vous pouvez les faire directement ou bien enregistrer un brouillon de votre diagnostic et y revenir plus tard quand ces calculs seront réalisés.

## Méthode et périmètre étudié

Le calculateur comptabilise les émissions de gaz à effet de serre (GES) suivants :

- le dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ). Il provient de l'utilisation directe d'énergie (charbon, gaz, fuel ou électricité) et du défrichage (brûlage à l'air libre de la végétation précédemment en place) ;
- le méthane ( $\text{CH}_4$ ), issu de la fermentation des matières organiques végétales ou animales en absence d'oxygène. Il est produit au niveau de la filière vitivinicole par les effluents vinicoles non traités ;
- le protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ). Il provient essentiellement de l'utilisation des engrais azotés ;
- les gaz halogènes. Il s'agit des fluides frigorigènes contenus dans les appareils produisant du froid.

L'ensemble de ces émissions est ramenée dans une unité commune : l'équivalent carbone (eq C) ou l'équivalent  $\text{CO}_2$  (eq  $\text{CO}_2$ ) avec le ratio  $1\text{eq C} = 3.67\text{eq CO}_2$ .

Toute activité génère directement ou indirectement des GES. Partant de ce principe, la méthode propose une large approche, permettant de connaître la pression totale exercée par l'activité en matière de GES. Tout ce qui concourt à l'exercice de cette activité est pris en compte, même si les émissions n'ont pas lieu dans le périmètre même de votre exploitation, de votre entreprise ou de votre structure.

Par conséquent, les émissions calculées sont regroupées selon les postes suivants :

- L'énergie directe. Il s'agit des émissions dues à l'utilisation de combustibles fossiles (gaz naturel, bouteilles de gaz, fuel, gazole, essence) et d'électricité ;
- Les émissions non énergétiques. Elles correspondent aux émissions de  $\text{N}_2\text{O}$  émises par les sols viticoles en lien avec les apports d'engrais azotés, au  $\text{CO}_2$  provenant des combustions de biomasse sans compensation de celles-ci (cas des défrichage avant plantation) et des fuites de gaz frigorigènes provenant des installations de froid ;
- Les matériaux entrants. Il s'agit des émissions liées à la fabrication de l'ensemble des matériaux et produits utilisés ainsi que celle de leurs emballages depuis la plantation de la vigne jusqu'à la commercialisation des bouteilles de Champagne (ex : produits phytosanitaires, bouteilles, cartons d'expédition...) ;
- Le fret :
  - Le fret interne correspondant au transport des raisins depuis les parcelles de vigne jusqu'au quai des pressoirs ;
  - Le fret amont ou fret fournisseur correspondant au transport de l'ensemble des matériaux entrants depuis les fournisseurs jusqu'au siège de l'exploitation ;
  - Le fret aval ou fret client qui correspond à l'expédition des bouteilles de Champagne ;

- Les transports de personnes :
  - Les déplacements domicile/travail des salariés permanents et temporaires (cas des vendangeurs);
  - Les déplacements professionnels des vignerons et salariés ;
  - Les déplacements des visiteurs (clientèle).
- Les amortissements. Il s'agit de l'ensemble des immobilisations (bâtiments, machines, engins, matériel informatique...);
- Les services. Ils correspondent à l'ensemble des prestations tertiaires achetées (polices d'assurance, conseils viticoles et œnologiques, avocats, notaires, téléphonie, internet...)
- La fin de vie des déchets directs (emballages des matériaux entrants) et indirects (emballages des produits expédiés).

L'empreinte carbone est le reflet de vos émissions de GES à un instant T. Les données saisies correspondent donc à une année (ou une série d'années) prise en référence. Il peut s'agir d'une année civile (janvier à décembre), d'une année viticole (vendange à vendange) ou encore d'un exercice comptable. Vous avez le choix, l'essentiel est de bien le définir au départ.

Les données sont collectées via un questionnaire structuré en 12 parties :

- Information générales (surface exploitée, quantité de raisin pressurée...);
- Bâtiments ;
- Equipements viticoles et vinicoles ;
- Exploitation des factures d'énergie (fuel, gazole, gaz, électricité) ;
- Pratiques et intrants viticoles (mise en place du vignoble, protection contre les gelées de printemps, fertilisation, conduite de la vigne, protection de la vigne) ;
- Déplacements domicile travail ;
- Déplacements professionnels ;
- Déplacements des visiteurs ;
- Verre bouteille ;
- Habillage et expéditions ;
- Services.

Toutes les données que vous allez saisir sont bien entendues protégées et resteront confidentielles.

### Comment saisir ?

Le questionnaire est dynamique. Ainsi un opérateur n'exerçant qu'une activité viticole n'aura pas à répondre sur la partie vinicole et inversement.

Partout où cela a été possible, vous trouverez des listes déroulantes pour vous faciliter la saisie et éviter les erreurs.

La navigation entre les pages se fait via les icônes « précédent » et « suivant » au bas de chacune des pages du questionnaire. A chaque changement de page, les données saisies sont automatiquement enregistrées. **Par conséquent le passage d'une page à une autre peut prendre jusqu'à 10 à 15 secondes.** Cette procédure vous permet de suspendre à tout moment la saisie et de réaliser votre diagnostic en plusieurs fois si vous le souhaitez.

Un lien « voir mon parcours » situé en haut de page vous permet d'évaluer l'état d'avancement du calcul de votre empreinte carbone. Ce lien peut aussi vous permettre de naviguer rapidement sur l'ensemble des pages si vous désirez modifier une donnée.

Le lien « accueil » en haut à droite vous permet de retourner à tout moment à la page d'accueil du calculateur.

Vous serez guidés tout au long de la saisie de vos informations par les bandeaux de présentation des questions, par des aides spécifiques (icône ) ou encore par des bandeaux s'affichant automatiquement sur certaines questions.

## Les résultats

La précision des calculs qui vont être réalisés est fortement dépendante de la précision avec laquelle vous allez compléter le questionnaire. Il existe également une incertitude sur les facteurs d'émissions utilisés. **Les résultats seront donc des estimations assorties d'un intervalle de confiance de l'ordre de 25 à 30 %.**

Dans la page de résultats, vous trouverez :

- Vos émissions totales en kg eq C (kilo équivalent carbone) ;
- Vos émissions par type d'activité (viticulture, pressurage, vinification, tirage, dégorgement et habillage/expédition) ;
- Des ratios vous permettant de mieux appréhender vos émissions ;
- Un tableau récapitulatif de vos émissions. Ce tableau dynamique permet deux affichages, un affichage global par grand poste (énergie directe, émissions non énergétiques...) et un affichage détaillé des émissions constituant chaque grand poste.
- Une aide à l'interprétation des résultats et des clefs d'amélioration afin d'élaborer votre propre « Plan Climat » ;
- Des graphiques illustrant la synthèse de vos résultats.

L'ensemble des résultats est exportable sous deux formats :

- excel, vous permettant de faire des graphiques supplémentaires ou de travailler différemment vos données
- pdf pour pouvoir les archiver aisément sous format électronique ou papier.

**Vous trouverez dans le tableau des résultats pour lesquels vous n'avez pas directement saisi de valeur. Ils ont été extrapolés à partir de données moyennes champenoises.**

Ce sera systématiquement le cas pour des pratiques que nous avons jugées « standard » ou peu différentes d'un opérateur à l'autre (ex : ajout de sucre au tirage) mais aussi pour des pratiques n'ayant qu'un faible impact en terme d'émissions de carbone mais demandant un gros travail de collecte de données (ex : gestion des déchets).

Cette manière de travailler permet de limiter le nombre de questions posées et donc la taille du questionnaire tout en conservant l'esprit de la méthode Bilan Carbone®

## Validation des diagnostics

ATTENTION : un seul diagnostic peut être validé par an et un diagnostic validé ne peut plus être modifié. Nous vous invitons donc à ne réaliser cette validation qu'une fois le questionnaire totalement finalisé et vérifié.

Une fois validé, le questionnaire est conservé de manière pluriannuelle dans la base de données.

Si la validation n'est pas faite, le ou les questionnaires restent toutefois en attente. Cela vous permet de tester différentes hypothèses et de faire des simulations (faire par exemple un premier calcul de votre empreinte carbone et évaluer la réduction de cette empreinte avec la mise en place de différents scénarios d'actions).

En cas de problème ou pour obtenir des précisions, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:pierre.naviaux@civc.fr">pierre.naviaux@civc.fr</a>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------